

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 181

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gler la quantité, se rendre compte de la capacité du petit estomac, ne pas le surcharger.

Une chose à laquelle souvent on ne pense pas, c'est la soif de l'enfant.

Un dicton de campagne dit : « l'enfant chôme d'une barrique d'eau avant de pouvoir la demander », c'est extrêmement juste. Le bébé qui absorbe du lait, des bouillies, des choses chaudes et sucrées a soif d'eau pure. L'eau est la boisson naturelle, elle est digestive, assimilable, nécessaire à la vie. Le marmot tend ses menottes vers la coupe limpide, on la lui refuse à tort. Il cède à l'instinct, qui est chez lui la manifestation de la nécessité non encore déformée par la réflexion.

L'enfant que vous bercez dans vos bras et qui sourit vaguement aux anges qu'il vient de quitter pour venir ici-bas, est une petite fleur fragile à laquelle pour vivre il faut l'air et l'eau.

RENÉE D'ANJOU.

Menus propos

L'alcoolisme sous Sésostris. — Les Egyptiens, civilisés de bonne heure, ont été nos prédécesseurs en une foule de choses. L'alcoolisme, notamment, a fleuri chez eux concurrentement avec la géométrie et l'astronomie. Les érudits donnent des détails sur le cabaret égyptien, où l'on absorbait des liqueurs variées. Outre le vin et la bière, dont il se faisait une consommation prodigieuse, on avait le *skodon*, ou alcool de palmier. Des peintures du pays représentent des ivrognes emmenés au poste. Enfin des inscriptions attestent, à ce qu'on prétend, que le fameux Sésostris, pour combattre ces excès, fonda des ligues antialcooliques.

Sur ce terrain comme sur bien d'autres, les modernes n'auront donc pas eu le mérite de l'invention.

La neige dans la lune. — On mande de Boston qu'un professeur de l'observatoire d'Harvard, qui revient de la Jamaïque, se proclame l'auteur d'une découverte sensationnelle.

Ce professeur rapporte une série de photographies qui établissent selon lui l'existence de la neige dans la lune.

On ne dit pas si, sur cette neige, il y avait des traîneaux.

Parapluie lumineux. — D'après le *Salut public de Lyon*, ces jours derniers, un jeune homme qui faisait l'ascension d'une montagne de 1.100 mètres d'altitude fut surpris par la pluie. Il ouvrit aussitôt un parapluie qu'il avait eu la précaution d'emporter. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'il aperçut le parapluie devenir lumineux !

Les baguettes de fer avaient été électrisées. Les gouttes en tombant lançaient des étincelles. L'ascensionniste put de la sorte s'éclairer pendant 700 mètres.

Le club alpin devrait utiliser cette particularité pour organiser, en temps de pluie, des excursions nocturnes aux flambeaux.

Un monstre. — Le tribunal de Marburg (Autriche) vient de juger le procès d'un certain Bratuscha, âgé de quarante ans, qui, de son propre aveu, a tué, fait rôti et mangé en partie sa fille âgée de douze ans.

Non seulement l'acte d'accusation n'admet pas la moindre possibilité chez lui de dérangement mental, mais il le décrit comme un homme intelligent.

Il a été condamné à mort et sa femme a été punie de trois ans de travaux forcés.

Chasse aux places. — Onze emplois de commis rédacteur à la Ville (2.700 francs par an) viennent d'être mis au concours. Il y avait cent vingt-deux candidats. Tous étaient licenciés en droit; dix-neuf étaient en outre licenciés ès lettres; un possédait à la fois ses deux licences et son doctorat; trois avaient concouru pour l'agrégation de philosophie.

On songe avec mélancolie aux cent onze licenciés en droit qui n'ont pu obtenir la place convoitée. S'ils croient encore que le développement intensif de l'instruction favorise la prospérité générale, ils doivent être persuadés que la même instruction ne suffit pas du tout à faire le bonheur des particuliers.

La jeune fille aux aiguilles. — On cite à Saint-Germain-en-Laye une jeune fille de seize ans, Mlle Julienne Landrieux, qui fait la stupéfaction des médecins.

Il y a cinq ans, Julienne Landrieux, fit, avec une fillette de son âge l'inconcevable pari d'avaler un paquet d'aiguilles. L'enjeu était de deux sous. Elle le gagna. Depuis ce temps, elle ne s'était aperçu de rien lorsque, il y a quatre ou cinq jours, elle ressentit des démangeaisons singulières. Elle se gratta et s'aperçut que des aiguilles lui sortaient du corps, à divers endroits, *la tête en avant.*

Depuis quelques jours, un pharmacien s'occupe à retirer ces aiguilles. On en a vu sortir des joues, des oreilles et même des yeux. Celles qui sortent de la main apparaissent, non dans le sens de la longueur de celle-ci, mais en travers.

Julienne Landrieux éprouve une légère douleur au moment où l'aiguille perce la peau. Elle ne souffre pas pendant qu'on l'arrache. Elle n'est nullement effrayée. Au contraire, cela l'amuse. L'insouciance jeune fille, actuellement servante chez un épicier, ne se doute pas qu'une seule de ces aiguilles, lui perforant l'intestin, aurait pu provoquer une péritonite mortelle.

Le nombre des aiguilles retirées est d'environ quatre-vingts.

M. Holland, l'ingénieur américain bien connu, vient, dans une conférence faite à New-York, d'annoncer qu'il allait construire un steamer sous-marin pouvant effectuer la traversée de Calais à Douvres ou de Boulogne à Folkestone.

Les passagers prendront place dans de grands salons, éclairés à la lumière électrique, ou dans des cabines particulières. Tandis qu'ils seront en train d'allumer un cigare ou de boire une tasse de thé, le steamer, quittera, sans la moindre secousse, la jetée de Calais, et cinquante minutes plus tard, sans s'en douter, les voyageurs se trouveront amarrés à la jetée de Dou-

vres, et réciproquement; il n'y aura pas la plus légère sensation de tangage ou de roulis, partant plus de mal de mer. On se rira des brouillards et des tempêtes. M. Holland pourrait bien, dans l'intérêt de l'humanité souffrante et flottante, abréger un peu sa tournée des conférences, et se hâter de... monter son bateau.

Le plus grand navire du monde. — Une compagnie anglaise vient de lancer, à Belfast, un navire qui sera, dit-on, le plus grand du monde.

Ce navire, le *Celtic*, a 700 pieds de long, soit environ 230 mètres. Il déplace 36.700 tonnes et possède neuf ponts superposés.

Parions que les Allemands, grands constructeurs de grands bâtiments, vont se piquer au jeu, et lancer bien à la mer quelque Léviathan plus formidable encore.

L'éclairage des grands hôtels

à l'acétylène

En ce moment de l'année où les casinos s'ouvrent un peu partout, dans les villes d'eaux, dans les montagnes, sur les plages, la question d'éclairage s'impose comme une question de premier ordre. Il s'agit en effet, de choisir un éclairage moderne, capable de donner satisfaction à tous. Certains lieux de ce genre, et ce ne sont pas toujours les moins renommés, ne peuvent, par suite de leur situation, s'éclairer à l'électricité. D'autres, d'importance secondaire, ne veulent ou ne peuvent pas toujours faire les frais d'une installation aussi dispendieuse et recherchent d'autres moyens d'éclairage, qui soient néanmoins capables de remplacer en tous points l'éclairage électrique.

Le gaz d'éclairage ordinaire, outre qu'on ne peut pas toujours se le procurer sur certaines plages retirées, dans des localités perdues dans la montagne, ne va pas sans de nombreux inconvénients. Il est un peu vieux jeu, ne donne pas une très belle lumière et a surtout le désavantage de surchauffer considérablement l'atmosphère des salles de spectacle, salles de jeu, etc., des casinos, dans lesquelles la température régnante atteint déjà par elle-même un degré respectable. On ne saurait non plus recourir au pétrole ou à d'autres agents d'éclairage de même genre et il est inutile d'en parler ici.

Il y a bien l'éclairage à incandescence par l'alcool, mais réellement il faut avouer que l'époque n'est pas venue (si jamais elle vient), d'employer l'alcool pour l'éclairage des hôtels, des grands cafés, des casinos. L'expérience qu'ont tentée l'hiver dernier, à la suite d'un accident survenu à leur installation électrique, les propriétaires de l'Excelsior Palace, avenue de la Grande-Armée, est plus que concluante. Flamme triste, douée d'un faible pouvoir éclairant accompagnée de mauvaise odeur. Nous restons donc en présence de l'acétylène.

Le nouveau gaz, par suite des brillantes qualités qu'il possède, est tout indiqué pour l'éclairage des villes ou stations que nous venons d'énumérer, et les avantages qu'il réserve ne peuvent échapper à aucun pro-